

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 DECEMBRE 2016**Point 2 de l'ordre du jour****PLAN FINANCIER 2017 – 2021****Introduction**

En application de l'art. 86d de la loi sur les communes, nous vous présentons le plan financier 2017-2021 pour la Ville de Bulle. Le plan est mis à jour régulièrement, mais au moins une fois par année.

Le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets. Il doit s'efforcer de trouver les limites entre lesquelles pourra s'exercer la marge de manœuvre de la commune. Il permet donc de dégager des tendances. C'est le mariage d'un programme de développement (liste de projets) et de ses conséquences financières avec l'évolution du ménage « traditionnel » de la collectivité. Le plan financier indique, à une date donnée et en fonction des informations connues à ce moment précis, l'évolution probable des finances d'une collectivité. C'est un outil d'aide à la décision. Il a donc pour but de garder un fil conducteur entre les enjeux publics et les finances communales.

Plusieurs éléments encore inconnus ou non maîtrisables peuvent influencer l'évolution de chaque catégorie de charges ou de produits. Parmi ceux-ci, il convient de relever d'une manière non exhaustive :

- L'évolution démographique ;
- La situation économique générale ;
- L'évolution des taux d'intérêts ;
- Les modifications légales au niveau fédéral et cantonal ;

Le plan financier est transmis à la Commission financière et au Conseil général. Il ne doit pas être approuvé par le Législatif.

Comptes 2013 – 2014 - 2015

Les comptes 2013 à 2015, imputations internes déduites, se présentaient comme suit :

<u>Groupe de natures</u>	<u>Comptes 2013</u>	<u>Comptes 2014</u>	<u>Comptes 2015</u>
30 Autorités et personnel	32'934'340	33'299'766	33'732'093
31 Biens, services et marchandises	15'476'733	14'694'696	15'711'236
32 Intérêts passifs	2'905'986	2'891'678	2'548'713
33 Amortissements	6'816'401	8'524'335	17'022'005
35 Particip. à des collectivités publiques	42'199'213	44'180'096	45'817'121
36 Subventions et aides accordées	5'784'333	5'661'639	4'508'829
38 Attributions aux fonds spéciaux/rés.	1'012'600	925'243	54'005
TOTAL DES CHARGES	107'129'606	110'177'453	119'394'002
40 Impôts	64'240'775	66'728'924	71'650'878
42 Revenus du patrimoine	3'036'585	3'092'991	3'159'441
43 Contributions, émoluments, taxes	22'457'221	24'085'581	25'872'445
44 Parts à des recettes sans affectation	1'721'038	1'283'867	1'308'174
45 Rembours. de collectivités publiques	12'183'466	12'669'015	12'322'737
46 Subventions acquises	1'786'882	1'596'277	1'839'058
48 Prél. sur fonds spéciaux/réserves	1'435'754	1'339'456	4'039'707
TOTAL DES RECETTES	106'861'721	110'796'111	120'192'440
RESULTAT (+ = bénéfice / - = déficit)	-267'885	618'658	798'438

Plan des investissements 2017 - 2021

Nous vous remettons, ci-après, le plan des investissements pour les années 2017 à 2021. Il s'agit d'un inventaire des investissements qu'il serait souhaitable de réaliser.

Une distinction a été faite entre les investissements déjà votés et ceux qui sont programmés. Les investissements relatifs à l'eau et à l'épuration ont été déduits du total, étant donné qu'ils doivent être autofinancés par les taxes selon le principe du pollueur-payeur.

Le total des investissements prévus à ce stade, pour la période 2017-2021, s'élève à Fr. 100'893'000.--. Il faut préciser que ce total inclut les investissements pour les immeubles du patrimoine financier, investissements qui sont financés par des locations ou des ventes futures.

Les conséquences de ces investissements seront une augmentation importante de l'endettement et des frais financiers (intérêts et amortissements).

PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS 2017 - 2021

Fonction	Désignation	2017		2018		2019		2020		2021		TOTAUX	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes								
020	Administration générale	355'000		100'000		650'000						1'105'000	0
090	Bâtiments administratifs			650'000		5'450'000		3'250'000				9'350'000	0
140	Service du feu	1'000'000	775'000									1'000'000	775'000
292	Bâtiments scolaires	9'100'000	200'000	4'750'000	376'000	11'940'000		4'500'000	1'100'000	10'500'000		40'790'000	1'676'000
330	Parcs publics			700'000		1'600'000		1'000'000				3'300'000	0
341	Installations sportives (stades, tennis, baseball, etc.)	1'070'000		600'000				2'000'000		2'000'000		5'670'000	0
342	Piscine			750'000		750'000						1'500'000	0
350	Autres loisirs	300'000		1'800'000								2'100'000	0
570	Foyers communaux pour personnes âgées	140'000						1'000'000		1'500'000		2'640'000	0
620	Routes communales et génie civil	3'843'000	2'343'000	2'449'000	150'000	10'366'000	1'475'000	7'983'000	1'630'000	8'218'000	1'476'000	32'859'000	7'074'000
621	Places de stationnement	163'000	74'000									163'000	74'000
622	Centre d'entretien	190'000		350'000		350'000		350'000		350'000		1'590'000	0
627	Bâtiment édilitaire de Palud					500'000		4'500'000		4'500'000		9'500'000	0
651	Trafic communal	215'000	137'000									215'000	137'000
700	Approvisionnement en eau	1'100'000	375'000									1'100'000	375'000
710	Protection des eaux	405'000		2'223'000		1'458'000		1'818'000		2'281'000		8'185'000	0
723	Assainissement des décharges	340'000	385'000									340'000	385'000
750	Correction des eaux et endiguements	85'000	113'000									85'000	113'000
840	Industrie, artisanat et commerce	100'000		90'000								190'000	0
942	Immeubles du patrimoine financier	3'255'000		2'350'000		2'450'000		200'000				8'255'000	0
942	Désinvestissements (ventes)		1'125'000				2'800'000		2'800'000		2'800'000	0	9'525'000
	Investissements nets sans investissements liés à l'eau/épuration	21'661'000	5'527'000	16'812'000	526'000	35'514'000	4'275'000	26'601'000	5'530'000	29'349'000	4'276'000	129'937'000	20'134'000
			16'134'000		16'286'000		31'239'000		21'071'000		25'073'000		109'803'000
			15'004'000		14'063'000		29'781'000		19'253'000		22'792'000		100'893'000
	Investissements votés	14'849'000		3'437'000		2'217'000		461'000		1'220'000		22'184'000	
	<i>Investissements votés (sans eau/épuration)</i>	13'869'000		3'437'000		2'217'000		461'000		1'220'000		21'204'000	
	Investissements programmés	2'410'000		12'849'000		31'822'000		23'410'000		26'653'000		97'144'000	
	<i>Investissements programmés (sans eau/épuration)</i>	2'260'000		10'626'000		30'364'000		21'592'000		24'372'000		89'214'000	
	Désinvestissements		1'125'000		0		2'800'000		2'800'000		2'800'000		9'525'000

Critères retenus pour l'établissement du plan financier 2017-2021

Les données de base utilisées sont les comptes 2013, 2014, 2015 ainsi que le budget 2016. La planification 2017 correspond au budget qui vous est soumis.

Une analyse détaillée de l'évolution des charges et produits par nature a été réalisée. L'évolution des charges et produits a été effectuée sur la base de différents critères en notre possession.

CHARGES

Autorités et charges de personnel (30)

Un taux de progression moyen de 1,5 % des charges de personnel a été retenu, tenant compte des progressions dans l'échelle des salaires. Dans le cadre des mesures d'économies, le Conseil communal avait décidé de ne pas indexer les salaires tant que l'indice des prix à la consommation n'aura pas atteint 106.5, l'échelle actuelle étant basée sur 104.2.

Pour les Foyers communaux, l'estimation de l'évolution des salaires est identique. Quant aux salaires du personnel soignant, ils sont couverts par les recettes et le subventionnement cantonal des soins spéciaux.

Biens, services et marchandises (31)

Une indexation des charges a été planifiée au taux moyen de 1 %, voire une stagnation pour certaines charges (fournitures de bureau, mobilier, machines et véhicules).

Intérêts passifs (32)

Les intérêts passifs ont été estimés en fonction de l'estimation de la marge d'autofinancement et du volume des investissements prévus. Le taux moyen a été calculé selon les taux fixes actuellement en vigueur sur nos contrats et les prévisions sur 5 ans.

Amortissements (33)

Les amortissements sont indiqués sur le tableau de synthèse ci-après. Ils sont calculés sur les investissements en cours, les investissements déjà votés qui sont à réaliser, ainsi que sur les investissements programmés.

Participations à des collectivités publiques (35)

Ces participations (dépenses liées) ont été calculées selon l'évolution moyenne de ces dernières années et les indications connues à ce jour.

Les frais de fonctionnement et financiers du futur Cycle d'orientation à Riaz, qui sera en fonction dès la rentrée scolaire 2018, ont été intégrés, soit un total d'environ Fr. 4'000'000.-- par année.

Le versement de la dernière annuité constante relative à la dette pour la construction de l'hôpital de Riaz est prévue en 2018 ; il s'agit donc d'une diminution de charges de l'ordre de Fr. 760'000.-- dès 2019.

Il est prévu le passage des bus Mobul tous les ¼ d'heure dès décembre 2017, à l'heure de pointe. Le coût supplémentaire d'env. Fr. 240'000.-- a été intégré dans la planification dès 2018.

Subventions et aides accordées (36)

Nous verserons un montant de Fr. 1'552'700.-- en 2017 (Fr. 1'505'200.-- en 2016) au titre de la péréquation des ressources. Cette contribution est calculée chaque année par le Service des communes, sur la base de l'IPF (indice du potentiel fiscal).

REVENUS

Impôts (40)

Une progression moyenne de tous les impôts a été estimée à 3,9 % pour 2017 par rapport au budget 2016. Pour la suite, la progression moyenne est de 2,3 % par année.

Nous avons retenu une progression de 2,5 % dès 2017 de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

D'autre part, l'évolution démographique a été prise en considération.

Pour les impôts conjoncturels, nous avons reporté le montant du budget 2017 pour la planification.

Nous vous rendons attentifs au fait que nous ne connaissons pas encore tous les détails de la réforme d'imposition des entreprises (RIE III), réforme qui aura des conséquences importantes sur notre structure financière. En effet, les projections calculées par le Service cantonal des contributions sur la base des statistiques 2013 montrent une diminution des rentrées fiscales des personnes morales de l'ordre de 4 millions par année pour notre commune. Le projet est actuellement en consultation jusqu'au 21 décembre 2016. Le Conseil d'Etat a prévu son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Un référendum est en cours au niveau suisse. Aussi, la prise en compte des répercussions de la RIE III sera intégrée à la planification financière dès connaissance de tous les paramètres.

Contributions, émoluments et taxes (43)

Un taux d'augmentation de 1 à 2 % a été retenu.

Subventions acquises (46)

Depuis 2011, la nouvelle péréquation financière a introduit un fonds des besoins alimenté par l'Etat, pour les communes, en fonction de différents critères (densité de la population, taux d'emploi, croissance démographique, nombre de personnes âgées de 80 ans et plus et nombre d'enfants en âge de scolarité obligatoire).

La commune de Bulle touchera un montant de Fr. 1'113'000.-- en 2017 (Fr. 1'066'600.-- en 2016).

Prélèvement sur financements spéciaux / réserves (48)

Le déficit de fonctionnement de l'approvisionnement en eau est activé au bilan. Ce dernier est dû aux nombreuses rénovations de conduites et aux investissements effectués sur les réservoirs et les nouveaux tronçons urbains.

Cette avance sur financement spécial sera amortie ces prochaines années, lorsque les investissements diminueront.

Plan financier

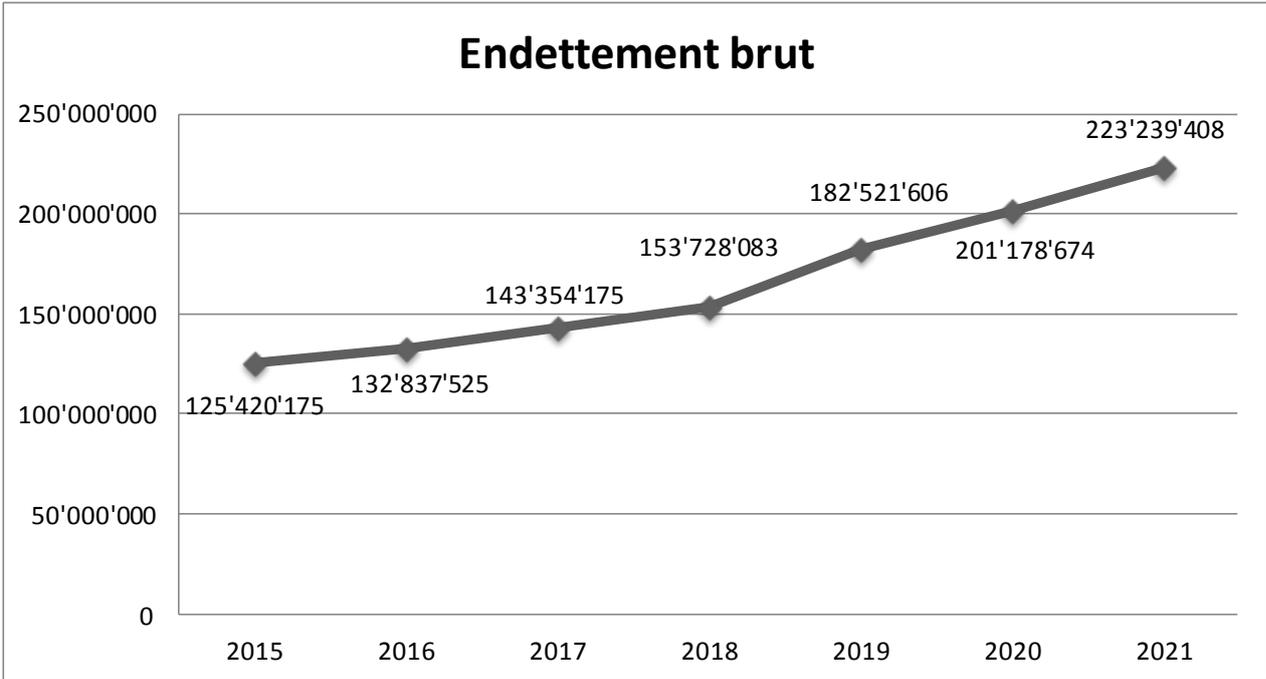
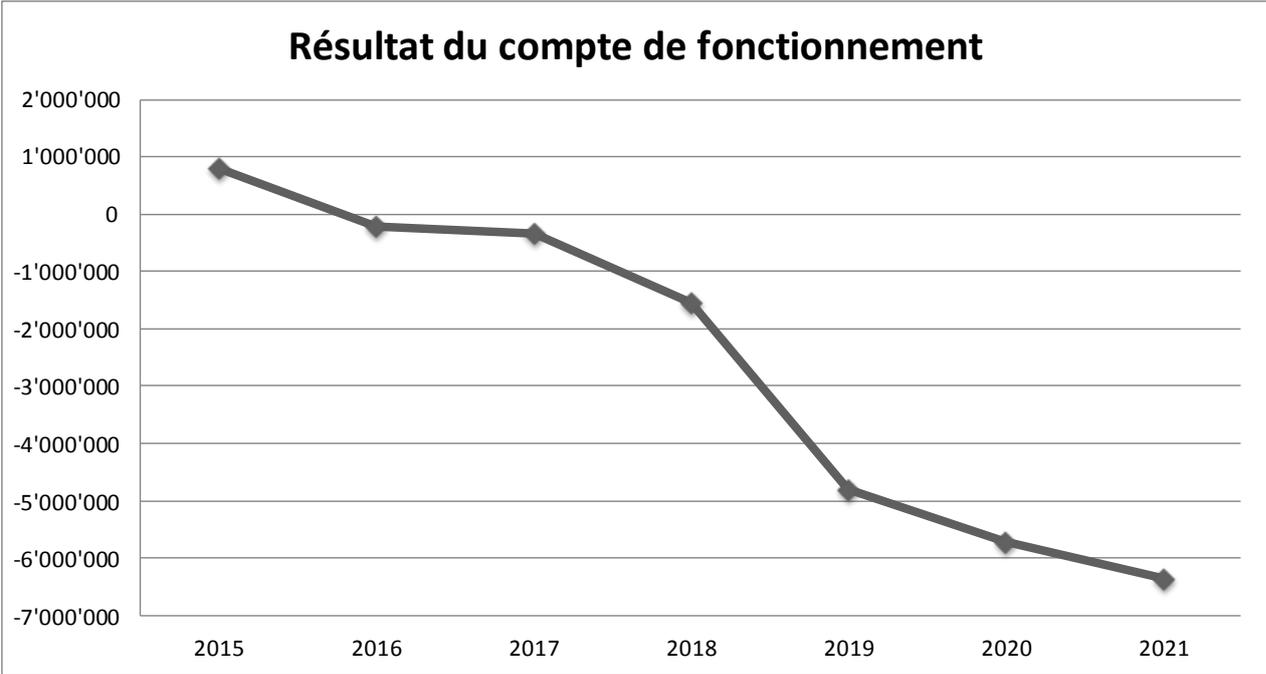
Nous vous indiquons, ci-après, l'évolution des charges par groupe de natures durant la période de planification 2017 – 2021 :

Groupe de natures	B. 2016	2017	2018	2019	2020	2021
30 Autorités et personnel	34'436'000	35'081'699	35'588'977	36'103'907	36'626'601	37'157'172
31 Biens, services et marchandises	17'946'400	17'186'250	17'356'651	17'529'322	17'704'295	17'881'607
32 Intérêts passifs	2'363'400	1'890'300	2'437'021	2'767'105	3'650'432	4'023'573
33 Amortissements	5'192'600	4'821'900	5'232'400	5'797'700	6'314'400	7'093'400
35 Particip. à des collectivités publiques	46'385'000	48'252'200	50'045'626	54'079'036	55'191'190	56'329'809
36 Subventions et aides accordées	4'828'100	5'394'299	5'459'853	5'526'718	5'594'921	5'664'487
37 Subventions redistribuées	40'000	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000
38 Attributions fonds spéciaux/réserves	2'545'000	2'598'300	2'598'300	2'598'300	2'598'300	2'598'300
TOTAL DES CHARGES	113'736'500	115'284'948	118'778'828	124'462'088	127'740'139	130'808'348
40 Impôts	67'383'501	70'013'500	71'642'250	73'311'824	75'023'254	76'777'602
42 Revenus du patrimoine	3'563'900	3'478'500	3'498'630	3'597'803	3'597'018	3'596'272
43 Contributions, émoluments, taxes	23'106'649	23'415'998	23'805'488	24'202'176	24'606'200	25'017'700
44 Parts recettes sans affectation	1'340'000	1'365'000	1'392'300	1'420'147	1'448'549	1'477'520
45 Remboursements de collect. publ.	12'402'201	12'406'299	12'602'491	12'801'829	13'004'365	13'210'150
46 Subventions acquises	1'950'799	1'825'200	1'848'460	1'872'185	1'896'385	1'921'069
47 Subventions à redistribuer	40'000	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000
48 Prélèvements fonds spéciaux/réserves	3'726'500	2'385'901	2'385'901	2'385'901	2'385'901	2'385'901
TOTAL DES RECETTES	113'513'550	114'950'398	117'235'520	119'651'865	122'021'672	124'446'214
RESULTAT (FONCTIONNEMENT)	-222'950	-334'550	-1'543'308	-4'810'223	-5'718'467	-6'362'134

Après la prise en compte des éléments précités, nous pouvons vous présenter, ci-après, la synthèse de la planification financière 2017 – 2021 :

PLAN FINANCIER 2017-2021

	Comptes 2015	Budget 2016	Planification 2017	Planification 2018	Planification 2019	Planification 2020	Planification 2021	Planification TOTAUX
Dépenses d'investissements	15'842'154	13'996'000	20'156'000	14'589'000	34'056'000	24'783'000	27'068'000	
Recettes d'investissements	7'371'002	1'609'000	5'152'000	526'000	4'275'000	5'530'000	4'276'000	
Dépenses d'investissements nettes	8'471'152	12'387'000	15'004'000	14'063'000	29'781'000	19'253'000	22'792'000	100'893'000
Charges de fonctionnement	99'823'285	106'180'500	108'572'748	111'109'407	115'897'283	117'775'307	119'691'375	
Intérêts passifs	2'548'713	2'363'400	1'890'300	2'437'021	2'767'105	3'650'432	4'023'573	
Amortissements en cours	17'022'005	5'192'600	4'821'900	4'821'900	4'748'700	4'658'700	4'649'700	
Nouveaux amortissements				410'500	1'049'000	1'655'700	2'443'700	
Charges de fonctionnement totales	119'394'003	113'736'500	115'284'948	118'778'828	124'462'088	127'740'139	130'808'348	
Revenus de fonctionnement	120'192'441	113'513'550	114'950'398	117'235'520	119'651'865	122'021'672	124'446'214	
Résultat	798'438	-222'950	-334'550	-1'543'308	-4'810'223	-5'718'467	-6'362'134	-18'768'683
Amortissements	17'022'005	5'192'600	4'821'900	5'232'400	5'797'700	6'314'400	7'093'400	
Marge d'autofinancement	17'820'443	4'969'650	4'487'350	3'689'092	987'477	595'933	731'266	10'491'117
Degré d'autofinancement	210.37%	40.12%	29.91%	26.23%	3.32%	3.10%	3.21%	
Modification endettement		7'417'350	10'516'650	10'373'908	28'793'523	18'657'067	22'060'734	
Endettement brut	125'420'175	132'837'525	143'354'175	153'728'083	182'521'606	201'178'674	223'239'408	



Conclusion

Ce nouveau plan financier présente une augmentation importante de l'endettement. Des choix devront être effectués dans la liste des investissements.

La mise à jour de l'étude Wanders sur l'évolution démographique fait apparaître une diminution importante du nombre d'élèves à l'horizon 2030 par rapport à la dernière étude. Les besoins en locaux scolaires ont donc été revus à la baisse.

Le déficit cumulé des années 2017 à 2021 se monte à 18,7 millions, alors que le plan 2016-2020 prévoyait un déficit cumulé de 14,3 millions. Le programme de mesures d'économies décidé par le Conseil communal a permis d'améliorer nettement le résultat du compte de fonctionnement et, par conséquent, la marge d'autofinancement pour les années 2015 à 2018. En revanche, en partant de nos connaissances actuelles, les années 2019 à 2021 montrent une dégradation importante. Cette dégradation est due principalement aux incidences des investissements communaux et de l'entrée en fonction du nouveau CO de Riaz. Nous relevons cependant que les inconnues à cet horizon sont très grandes (RIE III, ...).

La présente planification permet une prise de conscience des contraintes financières et impose de fixer des priorités, lesquelles découlent des ressources disponibles et des moyens nécessaires pour engager la réalisation des tâches publiques.

Un contrôle budgétaire soutenu et l'adoption d'un cadre d'investissements strict permettront d'obtenir une augmentation maîtrisée de la dette.

D'autre part, notre commune doit être extrêmement attentive aux décisions cantonales pouvant la concerner.

Vous le constatez, l'évolution des finances est également dépendante d'éléments extérieurs sur lesquels l'Exécutif n'a pas d'emprise directe.

Les données évoluent et c'est pourquoi le plan est revu chaque année.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Jean-Marc Morand